

“*opinion*way

L'OBSERVATOIRE DE L'EXPATRIATION - VAGUE 4

Note de synthèse

L'OBSERVATOIRE

■ DE L'EXPATRIATION ■

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Février 2023

Votre contact chez OpinionWay :

Frédéric Micheau
Directeur général adjoint
Directeur du pôle Opinion

15, place de la République
75003 PARIS

Tel: 01 81 81 83 00

fmicheau@opinion-way.com

NOTE METHODOLOGIQUE

L'étude « *L'Observatoire de l'expatriation* » réalisée pour la Banque Transatlantique, est destinée à comprendre et analyser les raisons pour lesquelles les personnes s'expatrient hors de France et à mesurer l'attachement que ces personnes gardent à la France.

L'Observatoire de l'expatriation est **une consultation réalisée auprès des Français vivant à l'étranger**. Cette population a été sollicitée directement par l'Union des Français de l'Etranger (UFE), à partir de leur base de contacts. Cette année, pour la 4^{ème} édition, **300 000 personnes ont été contactées** et invitées à participer à la consultation.

Au total, 6 213 personnes ont participé à la consultation. Parmi celles-ci, **4 979 personnes** ont validé leurs réponses, soit 1,7% des personnes contactées. **Aucun redressement des résultats n'a été effectué** en vue d'assurer leur représentativité.

Les *interviews* ont été réalisées par **questionnaire auto-administré en ligne** sur système CAWI (*Computer Assisted Web Interview*).

Les *interviews* ont été réalisées **du vendredi 6 au mercredi 18 janvier 2023**.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **L'Observatoire de l'expatriation Banque Transatlantique, en partenariat avec OpinionWay et l'UFE** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : **0,6 à 1,4 point** au plus pour un échantillon de 5 000 répondants.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

A. L'Europe, terre d'accueil principale d'expatriés¹ qui s'installent à l'étranger pour des durées plus longues

- Cette année encore, **l'Europe reste le premier territoire accueillant des Français expatriés, loin devant les autres continents** (53% dont 11% en Allemagne, 8% au Royaume-Uni et 8% en Suisse). L'Amérique du Nord arrive en deuxième position (19% dont 11% aux Etats-Unis et 8% au Canada), suivie par l'Asie (10%) et l'Afrique (10%).
- Quant à la durée d'expatriation, les séjours de courtes durées ou récents se font plus rares. Seuls 15% des répondants déclarent résider dans leur pays d'accueil depuis moins de 5 ans. La majorité des expatriés réside dans son pays d'accueil depuis plus de 20 ans (45%, +6 points), et **en moyenne, les expatriés vivent à l'étranger depuis 22 ans** (+2 points).
 - Les personnes qui vivent en Europe (50%), en Amérique du Nord (47%) ou en Amérique Centrale et du Sud (48%) sont davantage à séjourner pendant 20 ans ou plus dans leur pays d'accueil, que les personnes dont le domicile est situé dans un pays asiatique (22%).

B. Une meilleure situation professionnelle, et un contexte familial favorable, qui peuvent expliquer l'enracinement à l'étranger

- Lorsque l'on interroge les Français expatriés sur les raisons qui ont motivé leur choix, deux motifs principaux se distinguent : le travail et l'amour. Tout d'abord, **plus d'un tiers des répondants (34%) affirme qu'une opportunité professionnelle les a amenés à quitter la France** : il s'agit de la première raison évoquée. Sur ce même sujet, un expatrié sur dix évoque le souhait d'améliorer ses perspectives de carrière (15%), ses revenus (14%) ou de disposer de meilleures conditions de travail (11%). **Ensuite, les relations amoureuses - et plus largement la famille - sont la deuxième raison qui explique l'expatriation**. Plus d'un quart des expatriés a choisi de vivre à l'étranger pour suivre ou rejoindre leur conjoint (29%). 11% des répondants évoquent des attaches familiales dans le pays d'accueil. Parmi leurs autres motivations, les expatriés citent l'envie de découvrir une nouvelle culture (18%), ou dans une moindre mesure le climat (9%) ou encore les études (9%).
 - Près de deux hommes sur cinq sont devenus expatriés du fait d'une opportunité professionnelle (40% contre 27% de femmes). Parallèlement, 38% des femmes sont parties vivre à l'étranger par amour (contre 20% des hommes), ce qui en fait la première motivation de départ pour ces dernières.
 - La motivation professionnelle est particulièrement présente auprès des expatriés résidant en Amérique du Nord (39%) et en Asie (38%).
- Le travail constitue une motivation importante dans le choix de l'expatriation car travailler en France ne semble pas répondre à toutes les attentes des expatriés. Seuls 18% des répondants considèrent que **la France est le pays le plus adapté pour exercer une activité professionnelle** (18%, -3 points depuis février 2021). A l'inverse, plus des deux tiers estiment que **leur pays d'accueil est approprié pour cela** (68%, stable) **mais aussi pour créer une entreprise** (64% contre 18% pour

¹ Dans cette synthèse, le terme « expatriés » est utilisé pour désigner les Français vivant à l'étranger

la France) **ou tout simplement pour chercher du travail** (64% contre 22% pour la France, -3 points).

- D'autres éléments peuvent expliquer cet enracinement à l'étranger. **Le pays d'accueil semble plus adapté pour la vie de famille** (56% considèrent que leur pays d'accueil est plus adapté sur ce point contre 32% pour la France) et **pour l'équilibre vie privée/vie professionnelle (pour 60%)**. 58% des expatriés considèrent par ailleurs que la situation dans leur pays d'accueil est plus favorable pour investir (contre 25% seulement pour la France).
- Finalement, l'expatriation est une expérience fructueuse pour les Français de l'étranger. Seul un tiers des expatriés juge que la situation globale en France est meilleure que dans leur pays d'accueil (30%). **Ils sont unanimes en ce qui concerne leur satisfaction à l'égard de leur expatriation actuelle** (91% dont 41% *très satisfaits*) **et la majorité d'entre eux n'a pas l'intention de changer de pays (51%). 81% déclarent ainsi qu'ils conseilleraient l'expatriation à l'un de leurs proches** (dont 41% *oui, certainement*).
 - Les expatriés de moins de 35 ans et ceux issus de catégories sociales dites supérieures recommandent encore plus l'expatriation à leurs proches (89% et 87%).

C. Un attachement à la France qui demeure fort

- **La France reste néanmoins favorite dans le domaine médical et éducatif, même si elle semble moins adaptée qu'auparavant.** Pour cause, le suivi médical (52%, -5 points contre 40%, +4 points pour le pays d'accueil) et l'hospitalisation (52%, -5 points contre 39%, +3 points) sont les deux aspects pour lesquels la France est perçue comme la plus adaptée selon les expatriés. A ce sujet, près d'un tiers des répondants estime que la santé et l'accès aux soins fait partie des points forts de la France aujourd'hui (30%). Ce domaine est d'autant plus crucial pour les expatriés que la couverture santé est la deuxième difficulté rencontrée par les expatriés dans leur pays d'accueil (31%). Enfin, les répondants jugent la France plus appropriée que leur pays de résidence pour faire des études (51%, -4 points contre 35%) et scolariser son enfant (45%, -3 points contre 40%).
 - Pourtant moins susceptibles d'être concernés, les jeunes de moins de 35 ans promeuvent davantage le suivi médical français que leurs aînés (70% contre 39% parmi les personnes âgées de 65 ans et plus).
- **Plus des deux tiers des expatriés parviennent plus clairement à identifier les atouts de la France depuis qu'ils vivent à l'étranger** (69% dont 23% *tout à fait d'accord*). Ils sont même plus nombreux à attribuer des points forts à la France par rapport aux Français qui habitent sur le territoire métropolitain. 13% des Français de métropole ne sont pas en mesure d'attribuer un point fort à la France contre 3% des expatriés. **Le patrimoine culturel** (66% contre 47% des Français de métropole) **et la gastronomie française** (59% contre 52%) **sont en tête des atouts cités par les expatriés.**
 - Le patrimoine culturel et la gastronomie française font partie des points forts de la France, notamment pour les jeunes de moins de 35 ans (70% et 63%) et les expatriés qui vivent en Amérique du Nord (70% et 65%).

- En métropole, la gastronomie est perçue comme l'atout prioritaire de la France. C'est le cas particulièrement pour les personnes âgées de 65 ans et plus (59%).
- Parallèlement, ils se disent également plus clairvoyants sur les difficultés de la France, grâce à l'expatriation. 78% des expatriés déclarent en effet identifier plus clairement les problèmes de la France depuis qu'ils vivent à l'étranger (dont 33% *tout à fait d'accord*). **Parmi les sujets qui les préoccupent le plus aujourd'hui pour la France, sont cités la sécurité** (28% contre 20% des Français de métropole), **les inégalités sociales** (26% contre 19%) **et aussi les mouvements sociaux** (21% contre 6%, écart le plus significatif). A contrario, les Français de métropole sont davantage préoccupés par le pouvoir d'achat (50% contre 21% des expatriés).
- **Ces opinions sur la France sont forgées par leur suivi de l'actualité française. La principale source d'information des expatriés est les médias français nationaux** (85% les consultent, -1 point). D'autres s'informent également par les médias de leur pays d'accueil (44%, -9 points) et les réseaux sociaux (43%, -3 points).
- **Par ailleurs, la première difficulté de l'expatriation perçue par les Français de l'étranger est l'éloignement de la famille et des amis** (54%). Ce point est confirmé par les répondants qui envisagent de changer de pays d'expatriation : 46% d'entre eux déclarent qu'ils le feraient pour se rapprocher de leur famille. Ce manque lié à la famille explique sans doute en partie la fréquence des visites en France. Près de neuf expatriés sur dix sont rentrés en France en 2022 (88%, +8 points). 49% ont même effectué plus de deux allers-retours dans l'année (+5 points).
 - Logiquement, plus la distance avec la France est éloignée, moins les expatriés sont rentrés en France en 2022. 63% de ceux qui vivent en Europe sont rentrés en France contre 20% de ceux qui vivent en Océanie. Et plus ils sont proches, moins ils ont l'intention de changer de pays d'expatriation. 23% de ceux qui vivent dans un pays de l'Union Européenne ont l'intention de changer de pays d'expatriation contre 41% de ceux qui vivent en Asie.
- **Un Français de l'étranger sur quatre déclare aujourd'hui avoir l'intention de changer de pays (27%)**. Et lorsqu'on les interroge sur le pays qu'ils envisagent, on constate que la grande majorité d'entre eux prévoient de rentrer en France (61% de ceux qui envisagent de changer de pays), les pays étrangers étant peu cités (3% pour l'Espagne ou 2% pour la Suisse). Finalement, **17% des expatriés qui ont répondu à l'enquête se voient un jour revenir en France** (+1 point).
 - L'intention de rentrer en France est notamment forte pour les expatriés les plus âgés (76% des 65 ans et plus) et ceux appartenant aux catégories populaires (70%).
- Finalement, même s'ils ne regrettent pas leur choix d'expatriation, l'éloignement a renforcé le lien des expatriés avec la France. **48% des répondants s'estiment ainsi encore plus attachés à la France depuis qu'ils en sont partis**.

D. Des avantages certains de l'expatriation pour l'accès à la propriété mais des difficultés liées au marché immobilier à l'étranger

- **Plus des trois quarts des expatriés sont propriétaires d'au moins un bien (77%). Parmi eux, 64% possèdent un bien dans le pays où ils vivent, et pour 60%, il s'agit de leur résidence principale.** 30% ont un bien en France et 6% dans d'autres pays.

Pour l'avenir, la moitié des expatriés déclare avoir l'intention d'acheter au moins un bien immobilier (52%) dont 27% dans le pays où ils vivent.

- Les expatriés âgés de 65 ans et plus (75%), les parents (70%) et ceux qui vivent en Amérique du Nord (76%) sont les profils qui investissent davantage dans leur pays d'accueil. Parallèlement, les personnes issues des catégories socioprofessionnelles supérieures (35%), celles qui résident en Afrique (36%) et en Asie (43%) ont davantage investi dans l'immobilier en France.
- Acheter dans le pays d'accueil est une aspiration prégnante chez les jeunes de moins de 35 ans (51%), les personnes âgées de 35 à 49 ans (41%) et celles qui vivent en Océanie (45%).
- Parallèlement, **plus d'un quart des expatriés a l'intention d'acheter au moins un bien immobilier en France (29%)** dont 26% d'ici un an ou à plus long terme. C'est le cas aussi de 21% des Français de métropole qui déclarent vouloir acheter un bien sur le territoire, d'ici un an ou à plus long terme. Très peu souhaitent l'acheter en 2023, dans une conjoncture économique peu favorable : 3% des expatriés et 5% des Français de métropole. Interrogés sur les régions françaises dans lesquelles ils voudraient investir, les expatriés qui ont l'intention d'acheter un bien immobilier miseraient avant tout sur l'Île-de-France (26%, notamment Paris à 20%), devant la Provence-Alpes-Côte d'Azur (24%, en particulier les Alpes-Maritimes à 11%) et la Nouvelle Aquitaine (23%, notamment la Gironde à 8%).
- Les profils d'expatriés et de Français de métropole qui prévoient le plus d'acheter un bien immobilier en France sont similaires : les moins de 35 ans (49% des expatriés et 46% des Français de métropole), les 35-49 ans (38% et 34%) et les personnes issues des catégories supérieures (38% et 36%).
- Les raisons d'investir dans la pierre diffèrent si cet achat est réalisé en France ou dans le pays dans lequel vivent les expatriés. **En France, ils souhaitent avant tout acheter pour préparer leur retraite (55%),** mais aussi parce qu'ils veulent disposer d'un pied-à-terre (44%) et qu'ils sont attachés à la France (44% également). **A l'étranger, les expatriés, qui ont pour but d'acheter une maison ou un appartement dans le pays où ils vivent actuellement, pensent aussi à leur retraite (36%), mais aussi à leur confort financier à court terme (36%** pour constituer une épargne, 23% pour disposer d'un complément de revenus). L'idée de changer de résidence principale constitue également une raison d'investir dans leur pays d'accueil selon les répondants (34%).

- **En négatif, le premier frein à l'achat d'un bien immobilier, en France ou dans le pays d'accueil, est sans surprise le prix de l'immobilier.** Un expatrié sur deux l'évoque, 45% en ce qui concerne un bien en France, 46% pour un bien dans le pays d'accueil. 37% des expatriés considèrent qu'acheter un bien immobilier en France est plus coûteux à cause du prix de l'immobilier que dans leur pays d'accueil (37% contre 43% qui jugent le contraire).

En ce qui concerne les achats immobiliers en France, d'autres freins émergent. La fiscalité pèse fortement dans la balance (36% la voient comme un obstacle). **Seuls 20% des expatriés considèrent qu'acheter un bien immobilier en France est plus intéressant fiscalement que dans leur pays d'accueil.** Par ailleurs, de même 24% des expatriés évoquent la difficulté à obtenir un crédit ou encore des revenus insuffisants.

Pour les achats à l'étranger, le prix devance sans conteste les autres difficultés. Néanmoins, **un obstacle semble plus prégnant dans les pays d'accueil qu'en France : l'état du marché immobilier**, qu'il s'agisse d'un marché tendu (23%) ou des taux d'intérêt (22%). Cela se confirme lorsque l'on compare la France et les pays d'accueil sur ce sujet : 44% des expatriés estiment qu'il est plus coûteux d'investir dans leur pays de résidence à cause des taux d'intérêt, contre 26% qui jugent que cela est plus cher en France de ce fait.

Finalement, **l'équilibre avantages/inconvénients semble davantage favoriser le pays d'accueil.** Les avantages en termes de fiscalité paraissent plus importants que le niveau des taux d'intérêt. Près d'un expatrié sur deux estime qu'acheter dans le pays dans lequel il vit aujourd'hui est plus rentable qu'en France (49%).

En conclusion, cette nouvelle vague de l'Observatoire révèle plusieurs grands enseignements :

- Le choix de l'expatriation est avant tout motivé par le rapprochement familial (le fait de rejoindre un conjoint ou des membres de sa famille) et des opportunités professionnelles. Cette dernière motivation est d'autant plus importante que la qualité du marché et des conditions de travail en France est jugée inférieure à celle du pays d'accueil.
- Au-delà de ces atouts professionnels, les pays d'accueil permettent également aux expatriés d'accéder à la propriété avec de meilleurs avantages, notamment en termes de fiscalité. Si investir à l'étranger peut être coûteux du fait des prix de l'immobilier et des taux d'intérêt, la rentabilité de ces investissements ne fait aucun doute en comparaison avec la France.
- Si les répondants sont largement satisfaits de leur expatriation et seraient prêts à le recommander à leurs proches, ils restent pour autant attachés à la France. Sur un plan personnel tout d'abord, ils tiennent à entretenir leurs relations avec leur famille en métropole, par des voyages réguliers en France. Sur un plan patriotique, en s'éloignant géographiquement de la France, les expatriés en ont une vision peut-être plus lucide sur ses atouts et sur ses difficultés.

À propos de la [Banque Transatlantique](#)

Fondée en 1881, la Banque Transatlantique est une filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, spécialisée dans l'accompagnement des Français expatriés. Elle est présente en France et dans 10 métropoles mondiales (Boston, Bruxelles, Genève, Hong Kong, Londres, Luxembourg, Montréal, New York, San Francisco et Singapour). Elle est un partenaire privilégié des établissements scolaires

français à l'étranger, des associations dédiées aux Français expatriés et des institutions économiques et culturelles françaises.

À propos de l'[UFE](#)

L'UFE est l'association incontournable pour les Français expatriés partout dans le monde. Fondée en 1927, elle assure, encore aujourd'hui, la défense des intérêts des Français vivant à l'étranger. Accueil, entraide, convivialité et rayonnement sont les quatre valeurs essentielles de l'association. Présente dans 100 pays au travers de ses représentations locales, elle intervient dans de nombreux domaines : droit, protection sociale, santé, enseignement, fiscalité ou encore sécurité. Par son action auprès du Conseil d'Etat, l'UFE est à l'origine de la suppression de l'obligation de motifs impérieux pour les ressortissants français souhaitant rentrer en France durant la pandémie.